

Gamme maraîchage



• La composition

Compost de matières végétales (50%) / Fumier de cheval composté (30%) / Fumier de bovin composté (20%)

Intrant utilisable en agriculture biologique*

* Conformément aux Règlements (CE) n°834/2007 et 889/2008



• Les avantages

Le compost maraîcher premium associe un apport de matière végétal et animale riche en micro-organismes, il améliore le fonctionnement de votre sol.

Riche en matière organique, le compost nourrit votre sol : Permet d'augmenter et de stabiliser le taux en matière organique du sol.

Un sol bien fertilisé, des fruits et légumes bien nourries : Apport des éléments nutritifs majeurs et des oligo-éléments / Apport modéré en azote, pas d'excès de vigueur / Meilleure disponibilité des éléments présents.

Améliore les qualités chimiques de vos sols : La richesse en composés humiques stables permet d'augmenter significativement la capacité d'échange cationique (CEC).

Améliore les qualités physique de vos sols :

Augmente la capacité hydrique (rétention en eau), en particulier pour les sols sableux, ce qui permettra à vos cultures de mieux supporter la sécheresse estivale.

Augmente la porosité et l'aération du sol, par le développement racinaire et biologique de vos cultures, ce qui vous facilitera le travail du sol, notamment pour les sols argileux.

Améliore la stabilité structurale et la résistance à l'érosion



• Conseil d'utilisation

>> **En amendement:**

Epandre un compost (0-20mm) à une dose pouvant aller jusqu'à 50m³ (soit 30 tonnes) par hectare. (selon le type de sol et la culture).

• Nos engagements

Amendement organique homogène et sain / Grâce à un processus de compostage maîtrisé et contrôlé.

Amendement organique indemne de germes ou de semences indésirables / Grâce à l'hygiénisation du produit au cours du processus de compostage (montée et maintien de la température plus d'une heure à plus de 70°C).

• Les apports

Densité 650 kg par m ³							
Paramètres du COMPOST PREMIUM_21 Nombre d'analyses : 5	Moyenne AGRIVALOR du produit brut (% de MB)	Mini - Maxi en 2021 (% de MB)	Disponibilité équivalent engrais (%)	Apport totaux	Apport disponible	Apport totaux	Apport disponible
				3 L/m ² (soit 30 m ³ /ha)		5 L/m ² (soit 50 m ³ /ha)	
Matière organique (MO)	24,3 %	De 22,0 % à 26,1 %	90 %	4739 kg/ha	4265 kg/ha	7898 kg/ha	7108 kg/ha
Azote total (Ntk)	1,0 %	De 0,9 % à 1,1 %	10 %	192 u/ha	19 u/ha	321 u/ha	32 u/ha
Phosphore (P2O5)	0,4 %	De 0,4 % à 0,5 %	90 %	81 u/ha	73 u/ha	135 u/ha	121 u/ha
Potasse (K2O)	1,3 %	De 1,0 % à 1,7 %	100 %	253 u/ha	253 u/ha	422 u/ha	422 u/ha
Magnésium (MgO)	0,5 %	De 0,4 % à 0,5 %	100 %	91 u/ha	91 u/ha	152 u/ha	152 u/ha
Soufre (SO3)	0,2 %	De 0,2 % à 0,2 %	50 %	43 u/ha	21 u/ha	72 u/ha	36 u/ha
Calcium (CaO)	2,9 %	De 2,8 % à 3,2 %	50 %	556 u/ha	278 u/ha	926 u/ha	463 u/ha
Matière sèche (MS)	56,0 %	De 52,4 % à 58,1 %					
pH	8,1	De 7,5 à 8,8					
Rapport Carbone /Azote (C/N)	14,2	De 12,0 à 16,0					



LA MATIÈRE ORGANIQUE : PILIER DE LA FERTILITÉ DES SOLS

L'ACTION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE SUR CES COMPOSANTES



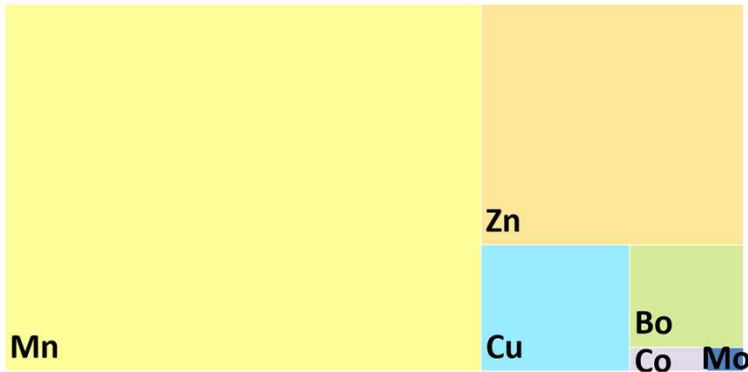
LA MATIÈRE ORGANIQUE : PILIER DE LA FERTILITÉ DES SOLS

LES TROIS COMPOSANTES DE LA FERTILITÉ DES SOLS



>> **La matière organique du sol** remplit de nombreuses fonctions en faveur des cultures, la fonction nutritionnelle en premier, mais d'autres également, potentiellement importantes dans le cadre d'une intensification écologique telles que la structure du sol.

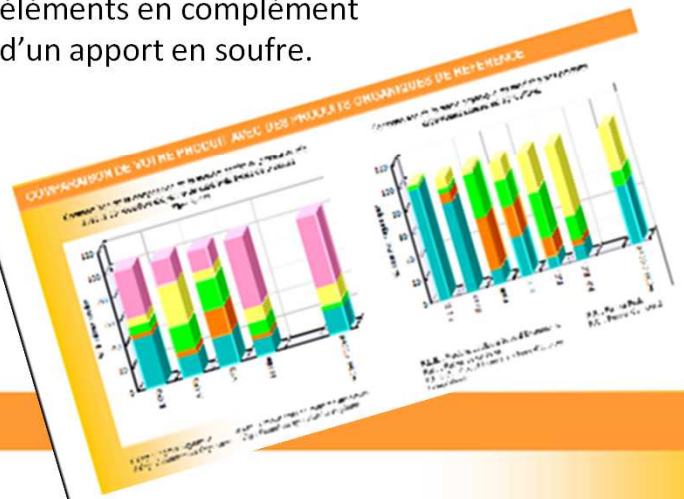
Dose = 20 m³/ha



>> **En cultures maraîchères**, le Fer, le Manganèse, le Zinc, le Bore et le Molybdène sont les oligo-éléments les plus cités comme pouvant devenir facteurs limitant le développement normal des principales productions.

Le compost permet un apport régulier de ces oligo-éléments en complément d'un apport en soufre.

>> **Le pool organique du sol** alimente donc le réservoir d'éléments nutritifs du sol, et le système racinaire délimite (intercepte) la fraction de ce réservoir qui sera utilisable par la plante.



ESTIMATION DU POTENTIEL HUMIQUE

A l'issue de l'incubation de 3 jours, le carbone organique minéralisé (*) représente 2.2 % du carbone organique du produit.

* Indice ISMO (en % de la MO) **89.6**

Potentiel de MO stable (exprimé par rapport au produit brut) **220 Kg/t brut**

Potentiel de MO stable (exprimé par rapport au produit sec) **358 Kg/t MS**

L'indice de Stabilité de la matière Organique (ISMO) du produit est évalué à 89.6 % de la matière organique du produit soit 22.0 % du produit brut.

Cela représente 220 kg de matière organique stable par tonne de produit brut, soit 358 kg de matière organique par tonne de matière sèche.